

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle



L'Inetop assure la formation des conseillers d'orientation-psychologues du ministère de l'Éducation nationale. Les étudiants, recrutés par concours, ouvert aux licenciés en psychologie, reçoivent une formation de deux années à temps complet qui les prépare au diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-Psychologue.

La formation théorique et pratique (environ 1 000 heures) est pluridisciplinaire. Elle est organisée selon trois grands axes :

Psychologie de l'orientation
Approches sociologiques, économiques et institutionnelles de l'orientation;
Recueil, traitement statistique et analyse des données appliquées à l'orientation.

Cette formation comprend aussi des stages, qui se déroulent en entreprise, en établissement scolaire, en CIO et dans divers organismes d'orientation, sur une durée d'environ 20 semaines ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche en psychologie de l'orientation.

Le diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue (DECOP) est obtenu par les candidats dont la moyenne est au moins égale à 10 à l'ensemble des épreuves suivantes.

Contrôle continu

Psychologie
Pratiques du Conseiller d'Orientation-Psychologue
Connaissances des milieux de travail et de formation
Soutenance du mémoire
Soutenance du rapport de stages

Examen terminal

Pour la psychologie et la connaissance des milieux de travail et de formation, la note du contrôle continu est celle obtenue à un devoir sur table en fin de lère année.
Pour la pratique du COP, la note du contrôle continu est obtenue au moyen d'évaluations écrites et d'analyses de situation professionnelle.

Les stages

Les stages (14 semaines) sont répartis entre la première et la seconde année. Ils se déroulent en centre d'information et d'orientation (CIO) et dans des organismes d'accueil, d'éducation, d'information, d'orientation ou d'insertion.

Ces stages sont placés sous la responsabilité d'un formateur appelé "référent" qui assure le suivi en liaison avec les tuteurs des organismes d'accueil.

Le stage en entreprise, d'une durée de 6 à 8 semaines, a lieu au cours de la seconde année de formation. Ces stages font l'objet d'un rapport écrit unique dans lequel le stagiaire analyse notamment l'expérience professionnelle qu'il a acquise. Ce rapport est soutenu par le candidat devant un jury auquel participent un enseignant de l'équipe de formation, un tuteur et un troisième membre.

Le mémoire

Une partie de la formation est consacrée à un travail d'étude et de recherche aboutissant à la rédaction d'un mémoire témoignant d'une bonne maîtrise théorique et méthodologique du sujet étudié. Ce travail est réalisé dans le domaine de la psychologie de l'orientation (le cas échéant, dans un autre champ lié à l'orientation). Le travail d'étude et de recherche est placé sous la responsabilité d'un directeur de mémoire (enseignant-chercheur de l'Inetop). Ce mémoire est soutenu devant un jury dont fait partie le directeur de mémoire. Des séances individuelles et collectives d'aide méthodologique sont prévues à l'emploi du temps.

Documents

[La brochure d'information](#)
2016/2017
[Emploi du temps prévisionnel septembre](#) 2016
[La charte anti-plagiat](#)

Contacts

Directeur des études :
[Lin Lhotellier](#)

Secrétaire pédagogique :
[Jonathan Gibert](#)

Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15
Tél. : 01 44 10 79 23

Recrutement réservé

Organisation des recrutements réservés ouverts dans le cadre des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions

d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique - session 2013
note de service n° 2012-200 du 17-12-2012 (BO n° 47 du 20 décembre 2012)

Nouveau : Concours de recrutement des PsyEN

Les inscriptions aux concours externe et interne de recrutement des PsyEN des deux spécialités auront lieu **au premier trimestre 2017**.

[En savoir plus](#) sur le site du ministère.

Le programme prévisionnel du concours [ici](#)